Le Portifontain

n° 9 Juin 2017

www.ville-fontaineleport.fr

Votre Magazine d'informations municipales

Aménagement
de l'espace public, bâtiments :
Cantine-Garderie
Mise en accessibilité
Salle des Fêtes
La commune investit

N°9
Juin 2017
LePortifontain
magazine

Mairie de Fontaine-le-Port

3 rue du général Roux
77590 Fontaine-le-Port

Pour nous contacter et/ou insérer un article dans le Portifontain
Courriel : leportifontain-fontaineleport@orange.fr

Directeur de la publication :
Béatrice Mothré

Rédaction et Photos :
Service communication

sommaire

P 5 à 7
Vie de la commune

P 28
Agenda
Les événements, les animations, les festivités...

P 24 à 26
Vie Associative

P 21 à 22
Budget

Retour en images

Dossier : Intercommunalité
P 19 à 20

P 8 à 13

Etat Civil

Bienvenue à ……..

Le 12 novembre 2016	Prénoms : **Rose**, Véronique, Chantal	Nom : **TEYCHENE**
Le 21 novembre 2016	Prénoms : **Paul,** Thomas Sébastien	Nom : **LE BRETON**
Le 17 décembre 2016	Prénoms : **Olivia,** Jacqueline	Nom : **THOUVENIN**
Le 12 janvier 2017	Prénoms : **Baptiste**, André, Alain	Nom : **FOUACE**
Le 8 avril 2017	Prénoms : **Paul**, Hervé	Nom : **GILLET**
Le 4 mai 2017	Prénoms : **Taïcia,** Emma	Nom : **MIRAN**

Félicitations à ……..

Le 20 mai 2017	**Christophe**, Paul, André **NOEL** **Mireille,** Laure **BIJEK**
Le 27 mai 2017	**Yann FAIRISE** **Adeline DESARTHE**
Le 3 juin 2017	**Maxime JOUBIOUX** **Marianne LEJUEZ**

ceux qui nous ont quittés……..

Le 24 février 2017	**Michel**, Daniel **BROSSARD**, époux de Louise DUVAL Age : **86** ans

Numéros utiles de la commune

Mairie
Jours et Heures d'ouverture
Mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence :
le mardi de 18h à 19h
(hors vacances scolaires).

Tél. : 01 64 38 30 52
Fax : 01 64 38 36 07
Courriel :
mairie-fontaineleport@wanadoo.fr

Sites internet
www.ville-fontaineleport.fr

Bureau CCAS
sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de la mairie

Cantine - Garderie
Tél : 01 64 38 30 40

Groupe scolaire
École Primaire de Fontaine-le-Port :
Tél : 01 64 38 32 69
Directrice : Madame Bude

Edito

Chères Portifontaines,
Chers Portifontains,
Madame, Monsieur,

Comment pourrions-nous définir l'année 2017 pour les Portifontains ?

Tout simplement avec une année chargée en travaux sur la commune avec entre autres depuis les 6 premiers mois, le début et l'avancée de ce beau projet qu'est la construction de notre cantine / garderie / mise en accessibilité de la salle des Fêtes, la reprise des nids de poule rue des Passe Loups, la mise aux normes du trottoir des écoles …

Lorsque l'on parle travaux, rien ne peut se réaliser sans que cela n'influe sur le quotidien de chacun. La réalisation de ces travaux crée des problèmes de stationnement, voire de déplacement dont nous sommes parfaitement conscients, aussi, nous voulons remercier les Portifontains qui comprennent et s'adaptent aux contraintes et autres désagréments de cette période et se réjouissent de l'arrivée de ce nouveau bâtiment tant attendu pour le bien être de nos enfants et de notre personnel municipal qui y travaille.

Notre budget a été voté le 16 mars 2017, un budget supplémentaire sera nécessaire durant l'été pour intégrer les comptes de dissolution de l'ex CC du Pays de Seine.

Comme vous le savez, dès le 1er janvier, notre commune a intégré la nouvelle Communauté de Communes de Brie des Rivières et Châteaux dont le siège est au Châtelet en Brie, vous trouverez les premières informations des représentants et compétences en pages jointes.

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme est lancée, une première réunion publique se tiendra le samedi 30 septembre .
Déjà un an que le marché du vendredi est ouvert, nous comptons sur vous pour le faire vivre sans oublier notre boulangerie qui est également un point relais commerçant depuis le 21 avril pour les opérations de la Poste, ce qui contribue à une amplitude horaire plus importante pour effectuer vos opérations postales.

2014 / 2017, nous voilà déjà à mi-mandat, nous présenterons un bilan des actions et des travaux entrepris au bénéfice de notre commune durant ces 3 années lors d'une réunion publique fin septembre.

Vous retrouverez dans l'Agenda, les manifestations de la commission chargée de l'animation du village et des associations durant lesquelles nous aurons le plaisir de vous y rencontrer.

Avec mon équipe municipale, nous vous souhaitons de belles vacances d'été et nous aurons une pensée amicale pour nos amis Slovaques qui ont subi de fortes inondations durant le printemps.

Béatrice Mothré, Maire

Hommage

Monsieur Brossard nous a quittés,

Papa est né en 1930 dans le département de la Sarthe. Il est arrivé à Fontaine le Port à l'âge de 4 ans, en 1934, avec sa mère et son beau père. Ils se sont installés à la ferme ST Martin comme gérant agricole. Notre père a suivi une courte scolarité à l'école du village jusqu'à l'âge de 12 ans. Il a dû arrêter sa scolarité en 1942 pour aider à la ferme car c'était la guerre et la main d'œuvre était rare pour s'occuper du bétail et des champs.

Plus tard il a travaillé dans l'entreprise de maçonnerie du village, "entreprise CARCA". Il a appris à travailler en observant et aidant les maçons professionnels; cela lui a permis de construire en partie sa maison sur un terrain acheté rue des sablons après son mariage avec notre mère rencontrée à Samois.

Il aimait s'investir pour son village et a fait partie du conseil municipal pendant quelque temps, il n'hésitait pas à prendre des initiatives, comme par exemple remettre en circuit la source située en haut du cimetière qui était complètement enfouie sous les ronces et les arbustes, ou faucher un chemin laissé à l'abandon, ou surveiller les maisons qui n'étaient occupées que le Week-end et quelquefois visitées.

Notre père était un homme qui portait haut certaines valeurs comme, le travail; l'équité et le respect.. Ces valeurs nous ont toujours été enseignées et sont restées des valeurs fortes pour lui toute sa vie, lui qui n'avait pas été à l'école aimait lire et apprendre, "s'instruire" comme il disait et grandir par le travail.

Notre père a passé toute sa vie à Fontaine le Port et il était très attaché à son village qu'il connaissait par cœur dans les moindres sentiers, les Bords de Seine, les champs et la forêt qui étaient souvent ses lieux de promenade.

Il connaissait bien les gens également et son esprit généreux et travailleur était souvent l'occasion de donner un coup de main, entraider pour couper un arbre, construire un mur, prêter du matériel, accompagner un voisin à la gare ou à l'aéroport, dépanner, s'associer à un travail collectif pour le village.

A la retraite, prise après 53 ans de travail, à 65 ans, il aimait continuer à travailler dans les champs pour aider le fermier, c'était toute son enfance qui remontait à la surface.

Il aimait les gens, simplement.

La maladie qui est survenue vers 79 ans l'a beaucoup isolé et l'a beaucoup meurtri dans ses rapports aux autres. Il en souffrait beaucoup même si depuis quelques années il avait perdu l'usage des mots et de la parole.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme simple, travailleur, généreux qui aimait les gens et son village.

(Message de sa famille)

Le conseil municipal salue la mémoire de Monsieur Brossard et son engagement au service des Portifontains à travers ses mandats de conseiller municipal de 1959 à 1971 et présente à Madame Brossard, ses enfants et la famille ses plus sincères condoléances.

Béatrice Mothré, Maire.

Vie de la commune

Tournoi de pétanque

Le vendredi 13 octobre, la mairie va organiser un tournoi de pétanque

Cet évènement sportif est ouvert à tous ceux qui souhaitent partager un moment convivial, dès 18h.
Pensez à venir équipés de votre triplette (3 boules) car aucune boule ne pourra être fournie.

Un coin repas sera également accessible pour toutes celles et ceux qui souhaitent pique-niquer sur place.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous au préalable avant le 6 octobre par mail:

Leportifontain-fontaineleport@orange.fr

.

CCAS
centre communal d'action sociale

Le CCAS joue un rôle d'aide administrative. Ce type d'action consiste à apporter une assistance aux personnes dans leurs démarches et notamment pour leurs dossiers de demande de prise en charge.

Le CCAS se charge de recueillir les informations et au besoin de les transmettre aux autorités administratives compétentes. Ce service œuvre donc principalement en direction :
- des publics en difficulté (dossiers à constituer, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- des personnes âgées (dossiers d'aide sociale, APA,dossier téléalarme, carte Améthyste..)
- et des familles, renseignements divers et réorientation vers les organismes spécialisés comme les services sociaux,

Portage des repas

Notre CCAS assure le portage des repas à domicile pour les personnes âgées, souffrantes à mobilité réduite, ou en situation de handicap. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Les repas sont déposés à la cantine par notre prestataire de restauration collective API.
Les repas sont équilibrés et doivent être réchauffés à domicile.
Ce service se poursuit pendant les vacances à la même fréquence.
N'hésitez pas à vous renseigner.

Goûter intergénérationnel

Cette année encore pour la 3ème édition nous avons partagé le goûter intergénérationnel.
Comme la salle des fêtes est fermée à cause des travaux, nous avons été généreusement accueillis au domaine de Massoury.
Un après-midi où nous avons apprécié en plus du goûter le spectacle des Choralistes.
Ce fut un moment convivial et chaleureux où une trentaine de nos aînés avaient répondu présents.

Colis anniversaire

Vous avez plus de 75 ans vous recevrez aux alentours de votre anniversaire un « colis anniversaire » apporté par une personne du CCAS. C'est un moment de partage à la maison, profitez-en pour évoquer vos besoins .

N'hésitez pas à nous contacter par le biais de la mairie :
Le CCAS est composé de :
Catherine HOUSSET ;
Béatrice FANDARD,
Valérie DESARTHE ;
Patrick DORE
Maryline HEUZE
Vous pouvez appeler la mairie au : 01-64-38-30-52
Nous contacter par mail :
ccas-ville-fontaineleport@orange.fr

Mairie
infos

Carte nationale d'identité sécurisée : nouvelle procédure de délivrance

Chaque année, les futurs vacanciers pensent en nombre à refaire leurs papiers d'identité juste avant les vacances d'été. Depuis le 14 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, pour une instruction totalement sécurisée, dématérialisée, mieux sécurisée et avec des délais réduits.

Pré-demande en ligne

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur service-public.fr

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Les communes qui délivrent les cartes nationales d'identités et les passeports :

Melun, Fontainebleau, Avon, Nemours, Montereau-Fault-Yonne, Nangis, Dammarie-les-lys.

Plus d'infos : Voir sur le site internet de la commune rubrique « toutes l'actualités »

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs,

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Depuis le 15 Janvier 2017, un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale ne peut plus quitter la France sans autorisation.

Le formulaire, l'imprimé Cerfa n° 15646.01 est à télécharger sur le site service-public.fr

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les documents suivants :

- Sa pièce d'identité (carte identité ou passeport)
- L'original du formulaire (AST) rempli et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale,
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire

L'Etat Civil – Un Patrimoine communal

Une mémoire vivante

Face aux registres très dégradés d'état civil, un atelier de reliure a été sollicité pour une remise en état de 4 registres d'état civil pour les années de 1913 à 1953 ainsi que le registre de concessions du Cimetière de 1868 à 2016.

Tous ces documents ont également été numérisés.

Pour des vacances sereines, pensez à vous inscrire dans ce dispositif.

Opération Tranquillité Vacances

Pendant la période des vacances, les Portifontains peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire dans le dispositif Opération tranquillité vacances pour que les policiers veillent sur leur domicile en leur absence. Cette opération préventive vise à lutter contre les cambriolages pendant les périodes d'absence prolongée en permettant aux propriétaires et aux locataires de signaler leur absence aux services de police, qui effectuent des rondes régulières pour surveiller les habitations vides. Ce service est entièrement gratuit, simple à mettre en œuvre.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire avant le départ auprès de la mairie en remplissant un simple formulaire également téléchargeable ci-dessous. Toutes les informations sont évidemment confidentielles.

Bon à savoir : L'Opération tranquillité vacances n'est pas seulement mise en place l'été, mais aussi lors des petites vacances ou d'absence très prolongée du domicile hors période scolaire.

Télécharger le formulaire sur le site de la mairie

http://www.ville-fontaineleport.fr/operation-tranquillite-vacances

REUNION PUBLIQUE
de mi-mandat
Samedi 7 Octobre
Au **Gymnase** de Fontaine-le-Port
« Echanges d'informations et libre débat pour l'intérêt collectif »

Nous vous présenterons le « bilan »
À mi-mandat, nous expliquerons les choix opérés, les perspectives, nous écouterons vos remarques, vos idées et prendrons en compte votre perception de l'action menée.
Merci par avance de votre participation
Horaires :
9h30-12h
pour les Portifontains

Brûler ses déchets verts: C'est interdit

(Interdit par Arrêté Ministériel – article 84 du code sanitaire 77)

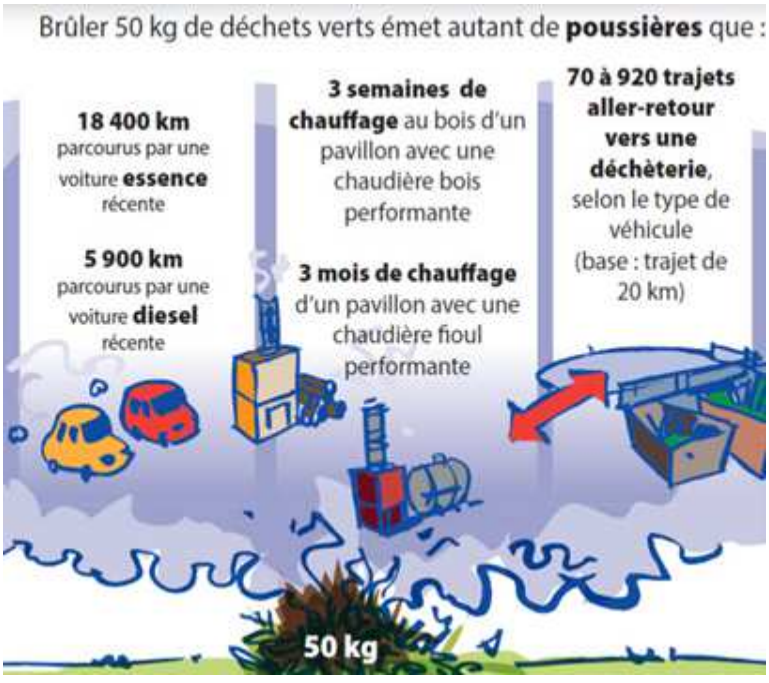

LA POSTE RELAIS
COURRIER COLIS BEAUX TIMBRES

A compter du **21 Avril 2017**, retrouvez les services essentiels de la Poste dans votre nouveau Point Poste Relais "la Fontaine à Pains"
- Retrait de colis et lettres recommandées
- Affranchissement de courrier
- Affranchissement de colis pour la France

Adresse :
La Fontaine à Pains
6 rue du général Roux 77 590 Fontaine-le-Port

Horaires d'ouverture du point Poste relais à Fontaine-le-Port
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
10h30-13h et 16h30-19h30
Samedi
9h-13h et 16h-19h

Profitez de ce service qui assure une amplitude d'horaire plus importante,
Notre village a la chance d'avoir une boulangerie / pâtisserie,
Alors n'oubliez pas de joindre l'utile à l'agréable,
pains, viennoiseries, gâteaux, bonbons …. Vous attendent.

==========

Pour les opérations bancaires bureau de poste le plus proche :
La poste de Bois-le-Roi
6 bis avenue Galliéni
77 590 Bois-le-Roi
Horaires d'ouverture de la poste de Bois-le-Roi
Lundi au Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
Samedi : 9h-12h

Jardin : élaguer et entretenir ses arbres

Quel bonheur d'avoir une propriété arborée ! C'est plaisant, reposant et cela apporte généralement une touche de gaieté à son jardin. Si vous avez la chance d'avoir des arbres ayant plus d'une dizaine d'années, vous pouvez peut-être profiter de leur ombre bienfaisante en été. Mais vous devez également les entretenir et respecter la réglementation en matière d'entretien des plantations.
Ainsi, chaque année, il ne faut pas négliger la taille et l'élagage des haies, arbustes et arbres. L'entretien du jardin est même une obligation imposée par le Code civil (principalement par les articles 670 à 673) lié au droit de propriété.

Retour
en images

Accueil des nouveaux nés

10 DECEMBRE

Les membres du CCAS ont reçu les familles qui ont eu un bébé au cours de l'année 2016.

Début des travaux de la nouvelle Cantine - Garderie

13 JANVIER

Vœux de la Municipalité

13 JANVIER

Les vœux de la Municipalité de Fontaine-le-Port en présence de Monsieur **Christian Poteau** (président de l'intercommunalité Brie des Rivières et Châteaux) et de Monsieur **Jean-Louis Thieriot** conseiller départemental du Canton de Nangis se sont déroulés dans le Gymnase en raison du début des travaux impactant la Salle des Fêtes

Conférence

20 SEPTEMBRE

" L' évolution des techniques de l'imagerie jusqu'à la révolution numérique"

C'est avec plaisir que la commune de Fontaine-le-Port a accueilli à cette occasion, Monsieur **Jean-Pierre GEX**

Retour
en images

Pose de la première pierre

Pose de la première pierre de la nouvelle cantine garderie périscolaire par les enfants et le personnel de la garderie en présence de l'architecte et des entreprises
Suivi d'un petit goûter.

Echanges avec les enfants

Nos remerciements à Gérard Fleury,
photographe lors de cet évènement de la pose de la 1er pierre

Commémoration du 8 mai

A la fin de la Première guerre mondiale, des associations d'Anciens Combattants se sont créées pour ne pas oublier les nombreux morts, disparus et rescapés des combats. Gabriel, élève de GS, a accompagné les Anciens Combattants et Mme le Maire lors des dépôts de gerbes.

.

Retour
en images

Intervention des pompiers

11 MAI

Intervention des Pompiers pour neutraliser un essaim d'abeilles installé dans la cheminée de la mairie.

Premier anniversaire du marché

La municipalité avec l'aide des commerçants a organisé une tombola afin de fêter avec les Portifontains la première année du Marché
Le panier gourmand a été gagné Madame Paternel

Visite de chantier

17 MAI

Monsieur le député Yves JEGO s'est déplacé sur le chantier de la construction de la nouvelle Cantine-Garderie de Fontaine-le-Port accompagné de James CHERON Conseiller Régional en présence des élus et parents d'élèves

Remise de médaille de la commune

Lors des vœux de la municipalité, Béatrice Mothré a remis la médaille de la commune aux sapeurs pompiers pour leur humanisme et leurs remarquables compétences lors des inondations de Juin 2016.
Au Lieutenant Antoine Fenoll du centre de Vulaines / Seine, au Lieutenant Bourdouleix du centre de Bois le Roi ainsi qu'au Lieutenant Olivier Decarreaux du centre du Châtelet en Brie.

Après cinq ans de services, le Lieutenant Olivier Decarreaux, avec qui nous avions tissé des liens de sympathie a quitté ses fonctions au Châtelet en Brie pour prendre le commandement du centre de Saint Fargeau Ponthierry début janvier 2017, tous nos vœux de réussite vous accompagnent Olivier.
Le bilan annuel du groupement centre des pompiers du Châtelet fait état de 52 interventions sur Fontaine le Port dont,
40 sorties pour secours à la personne,
6 sorties incendies,
2 sorties pour accidents sur la voie publique,
4 autres (divers)
Nous souhaitons la bienvenue au Lieutenant Hermann Brun qui est affecté au commandement du Centre de secours du Châtelet en Brie depuis fin janvier 2017.
Les médailles de la commune ont également été remises à,
Mme Danièle WILMART, médaille d'or championnat d'Europe de natation.
Mme Lise LENOIR, médaillée aux championnats de France équitation
Mr Mme Denis ROUGET, commerçants ambulants Pizza pour leurs 15 ans de présence chaque mardi soir sur notre commune,

Concert à l'église

19 MAI

Concert amateur pour les enfants de Fontaine-le-Port interprété par MuSEA (Musiques Espace des Amateurs)

Concert à l'église de Fontaine-le-Port

21 MAI

Le Quatuor Akilone à Fontaine-le-Port a interprété Wolfgang Amadeus Mozart, Quatuor à cordes en fa majeur Henri Dutilleux, ainsi la nuit (1977) Ludwig van Beethoven, Quatuor à cordes n°7 op.59 n°1 (1806)

Points Travaux
en images

Quai René Richard – CD 39

AVRIL

Mise en place par le Département d'une ligne continue et zone 70 KM/H mise en place.

local technique **AVRIL**

Retrait de la très ancienne cuve fioul.

Rue de la Vallée 1 182 €

29 MARS

Fin d'aménagement de la zone 30 km/h avec la mise en place d'une écluse.

Rue des Passe Loups 4 740 €

3 AVRIL

Une nouvelle technique avec un camion « enrobeur projeteur » pour la réfection de la voirie.

Points Travaux
en images

9 MAI **Rue du Chemin de Fer 3 995 €**

Aménagement d'une zone de rencontre.

Qu'est ce qu'une zone de rencontre à 20 km/h ?
Le piéton est prioritaire sur les véhicules ainsi que sur les cyclistes.
Le cycliste laisse la priorité aux piétons,
La voiture cède la priorité aux piétons et aux cyclistes et respecte la limitation de vitesse,

Trottoir abords des écoles 14 508 €

19 MAI
Mise aux normes d'accessibilité.

MAI **La fibre optique c'est parti .....**

Le déploiement a commencé en mai et sera terminé fin 2017 sur le village et ses hameaux.
Nous vous communiquerons les informations de mise en service à l'automne.

Travaux divers bâtiments

Salle Pasteur : Reprise de la toiture. **1 000 €**

Eglise : Réfection éclairage intérieur en leds.

Ecoles - Pose de filtres protecteurs sécurité. **3 129 €**
Achat de 3 tablettes APPLE et coques, **1 500 €**
Vérification des extincteurs **1 174 €**
Changement de 5 extincteurs **486 €**
Réfection de la marquise entrée maternelle + étanchéité **800 €**

.

Cimetière : Raccordement du trop plein des sources à la canalisation d'eaux usées. **2 500 €**

Mairie / Local technique :
Changement de 2 chauffe-eau. **1 780 €**

Gymnase : Chauffage neuf (moteur - poulie et variateur) **1 494 €**

Cantine : Réparation du four **850 €**

Travaux divers voirie

Poteaux téléphonique :
Changement de 25 poteaux bois par France Télécom

.

Remplacement de 3 barrières de sécurité
détériorées par acte de malveillance. **600 €**

Route de Massoury
Pose de bornes anti-franchissement pour sécuriser le passage des piétons sur le trottoir. **1 200 €**

Elaboration
Plan Local d'Urbanisme

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification, à caractère réglementaire, élaboré par la commune en association avec les personnes publiques telles que l'État, la Région, le Département, l'Intercommunalité, les Chambres Consulaires et en concertation avec les habitants.

Le PLU a vocation à exprimer le cadre urbain et naturel de la commune et à fixer les règles qui régissent l'occupation et l'utilisation des sols des terrains publics et privés. Ainsi, les travaux et les constructions devront respecter les règles du PLU.

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification à caractère réglementaire, qui a vocation à exprimer le cadre urbain et naturel de la commune.

Quels sont les objectifs d'un PLU ?

Le PLU poursuit plusieurs objectifs :

- Retrouvez une maitrise foncière de la commune pour assurer son développement.
- Protéger/valoriser le patrimoine et favoriser sa mise en valeur pour un développement économique et culturel
- Requalifier les espaces publics et prendre en compte les contraintes en matière d'accessibilité
- Protéger les patrimoines (bâtis et non bâtis)
- Assurer un équilibre entre les activités(agriculture, tourisme, artisanat)
- Assurer la mise en cohérence entre le développement du territoire communal et préservation des trames vertes et bleues
- Organiser l'espace communal afin de créer des lieux de vie pour toutes les tranches d'âge de population.
- Maintenir un développement harmonieux et un habitat de qualité dans le village.

Pourquoi l'élaboration du PLU de Fontaine-le-Port ?

Pour répondre à de nouveaux enjeux

Le futur PLU de Fontaine-le-Port doit concilier à la fois les contraintes d'urbanisation de l'État et de la Région et la volonté de préserver le caractère villageois et familial de la

L'élaboration du PLU de la commune a été lancée par délibération en janvier 2017.
Le cabinet CDHU de Troyes qui a été retenu a établi un diagnostic du territoire et les premières réunions de la commission municipale ont eu lieu depuis environ quatre mois. Des visites sur le terrain sont organisées afin de déterminer de visu, les évolutions et possibilités qui pourraient s'inscrire dans ce nouveau document d'urbanisme.
Il conviendra d'intégrer les évolutions législatives (lois Grenelle – ALUR..) de prendre en compte les divers documents supra communaux (SCOT, charte, Bâtiments de France …)

Ainsi, le futur PLU doit

- Intégrer les limites de la Zone de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.
- Intégrer le tracé de l'emprise du projet
- Assurer la protection des monuments historiques situés sur le territoire communal ou en dehors, ainsi que les bâtiments et édifices remarquables.

REUNION PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme

Diagnostic, enjeux, orientations d'aménagement et de programmation, PADD du PLU

Samedi 30 septembre
9h30-13h
Au Gymnase

Pour répondre aux exigences demandées par l'État

Le Schéma Directeur de la région Ile de France, approuvé par l'État, impose aux communes une augmentation de l'urbanisation d'ici 2030 de 10 % tout en devant préserver les espaces naturels.

Enfin, la loi Grenelle 2 impose aux communes de repenser leur développement urbain en respectant les contraintes environnementales.

Nouvelles Activités Périscolaires

Les Nouvelles Activités Périscolaires se sont encore enrichies de nouveaux ateliers durant ces 2 dernières périodes de l'année.

Mr Gaston Abougit a permis aux enfants de CE2, CM1, CM2 de s'initier aux échecs 1 fois par semaine de novembre à avril. Chaque niveau a eu un atelier pendant 7 semaines.

Mmes Martine Fleury, Catherine Housset et Nicole Baroni ont encadré les enfants CE2,CM1,CM2 dans la confection de petits sacs, de suspensions et de petits cornets pour Noël, puis de leurs costumes pour le spectacle donné le jour de la fête de l'Eté.

Aurore, Edith, Gervaise, Mélanie et Sandrine font répéter les enfants qui seront prêts à vous proposer leurs chorégraphies à la fête de l'été.

Antoine notre jeune intervenant captive les enfants grâce à ses expériences toujours renouvelées.

Des mamans de l'école, Lucie Lebreton et Laurette Sinamale ont proposé un atelier très innovant, les enfants de CP et CE1 apprennent à prendre des photos à les cadrer et même à les modifier sur l'ordinateur…

Et pour terminer un papa Tony Tessier, un papi Patrick Housset, un Portifontain Jean Fandard et un élu Patrick Doré ont décidé de prendre en charge un atelier environnement où les enfants de CE et CM vont chacun à leur tour fabriquer et confectionner une cabane à insectes que vous pourrez installer dans votre jardin ou sur votre terrasse.

Voici des réflexions des enfants : Aimez-vous les NAP ?

Voici les réponses des enfants pris sur le vif.

Emma CE1 : « C'est très bien. La séance photo était super car on prenait plein de photos et l'étude est bien aussi, car on fait nos devoirs et comme ça avec nos parents on a moins besoin de réviser »
Alexandre CE2 : « C'est génial les NAP, après l'école ça relaxe, on peut lire des livres, faire des dessins. »
Heaven CM1 : « J'aime quand on fait du sport »
Cyprien CM2 : « J'aime bien, ça défoule les activités, ça fait du bien. »
Valentin CP : « C'est trop bien. J'aime bien être avec Antoine et faire des expériences, on fait des sciences »
Anna CE2 : « J'aime quand on est aux NAP, on fait des cabanes à insectes, je trouve que ça détend, on peut construire des choses pour nous. »

Les enfants des NAP, vite
il y a chasse aux œufs de Pâques

Les enfants des NAP assemblent leur hôtel à insectes

Distribution de sachets avant le top départ

Les enfants ont fini leurs hôtels à insectes sans aucun coup de marteau sur leurs doigts

et puis, il y a les gourmands qui persistent
et retournent voir fin de journée

Pour clôturer cette année riche en innovations n'oubliez pas la fête de l'été où le spectacle des Cow-boys, des Indiens et du Cirque illuminera tous les enfants et leur famille.

Notre Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHÂTEAUX une Intercommunalité à 31 communes

Depuis le **1er janvier 2017**, une nouvelle Intercommunalité a été créée,

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

qui regroupe désormais **31 communes** issues de 5 intercommunalités différentes et dissoutes depuis le 31 décembre 2016 (Vallées et Châteaux, Gués de l'Yerres, Brie Centrale, Yerres à l'Ancoeur et Pays de Seine) pour une population de **37911 habitants**.

Christian POTEAU a été élu Président le 3 janvier 2017, il s'est entouré de 15 Vice Présidents, le Conseil Communautaire est constitué de 52 membres et 23 suppléants.

Les élus ont décidé de reprendre l'ensemble des compétences des 5 intercommunalités dissoutes avec une continuité de service pour répondre aux besoins des habitants de ce nouveau territoire

Les compétences

A compter du 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

Compétences obligatoires

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace
- Accueil des gens du voyage
- Ordures ménagères
- Action sociale d'intérêt communautaire (aide à domicile, portage de repas...)
- Assainissement, Gemapi
- Eau potable

Compétences optionnelles

-Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

-Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

Compétences supplémentaires

- Aménagement numérique
- Réseau de lecture / bibliothèque itinérante
- Sports, culture et loisirs
- Lutte contre l'incendie et de secours
- Transports

Les 15 Vice Présidents élus ayant délégation

Machault	Christian Poteau	Président	
Grisy Suisnes	Jean Marc Chanussot	1er Vice Président	Eau potable, cohésion du territoire
Guignes	Jean Barrachin	1er Vice Président	Assainissement / GEMAPI
Châtelet en Brie	Alain Mazard	1er Vice Président	Finances
Courquetaine	Daisy Luczak	4ème Vice Présidente	Développement économique en relation avec le Département et la Région
Beauvoir	Jean Louis Thiériot	5ème Vice Président	Culture, tourisme et relations avec le Département et la Région
Coubert	Louis Saout	6ème Vice Président	Mutualisation
Pamfou	Jean Pierre Huchet	7ème Vice Président	Collecte déchets et OM
Sivry Courtry	Maryline Laporte	8ème Vice Présidente	Petite enfance
Solers	Gilles Groslevin	9ème Vice Président	aménagement de l'espace
Fontaine-le-Port	Béatrice Mothré	10ème Vice Présidente	Aide à Domicile et logement
Féricy	Daniel Aimar	11ème Vice Président	Environnement
Yèbles	Marième Tamara Varin	12ème V Présidente	Enfance et Jeunesse
Bombon	Jean Pierre Girault	13ème Vice Président	Numérique
Fougu	Michel Decraene	14ème Vice Président	Evénements / équipements sportifs
Echouboulains	André Ducelier	15ème Vice Président	Mobilité et transports

Budget 2017 : investissements exceptionnels et fonctionnement qualitatif

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

25,30% CHARGES A CARACTERE GENERALE 303 400 €

26,10% CHARGES PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES 312 800 €

3,80% ATTENUATIONS DE PRODUITS 45 000 €

7,60% AUTRES CHARGES COURANTES 91 843,55 €

0,60% CHARGES FINANCIERES 7 200 €

0,10% CHARGES EXCEPTIONNELLES 1 350 €

33,50% AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 402 388,68 €

3,00% DEPENSES IMPREVUES 35 735,67 €

FONCTIONNEMENT

1 199 717,90 €

GLOSSAIRE

Le fonctionnement
regroupe la gestion courante de la commune ce qui revient régulièrement: les charges (eau,gaz,le personnel, les fournitures , le papier).
Tout ce qui sert à faire vivre le quotidien

L'investissement
Correspond aux dépenses recettes ponctuelles qui modifient durablement le patrimoine de la ville : acquisitions rénovation de bâtiments, constructions, capitaux empruntés, achat matériel, de machines, d'informatique…

Autofinancement
C'est la capacité de la commune à dégager des recettes excédentaires de sa gestion courante pour financer ses investissements.

Dotations de l'Etat
Ce sont les sommes que l'Etat reverse aux communes au vu du nombre d'habitants recensés Ces dotations servent à aider au fonctionnement courant des collectivités comme la dotation globale de fonctionnement (DGF).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La commune fait face à la baisse cumulée des dotations de l'Etat, de la péréquation, et des recettes.

1,70% PRODUITS DIVERS 20 000 €

5,40% PRODUITS DE SERVICE 65 200 €

8,60% DOTATIONS DE L'ÉTAT ET SUBVENTIONS 102 800 €

33,40% RESULTAT REPORTE 401 097,90 €

2,30% PRODUIT EXCEPTIONNELS 28 000 €

48,60% IMPÔTS LOCAUX (TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES OU NON BÂTIES) 582 620 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT
1 690 038,75 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 133 000 € — 7,90%

SUBVENTIONS D EQUIPEMENTS VERSEES 59 738,75 € — 3,50%

IMMOBILISATIONS CORPORELLES 103 100 € — 6,10%

IMMOBILISATIONS EN COURS 1 280 200 € — 75,70%

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 14 000 € — 0,80%

DEPENSDES IMPREVUES 100 000 € — 6,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

La commune fait face à la baisse cumulée des dotations de l'Etat, de la péréquation, et des recettes.

Construction Cantine-Garderie :

3,80% DOTATIONS 63 000 €

23,80% AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 402 388,68

7,00% SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE 118 650,07 €

65,40% TOTAL RECETTES D' EQUIPEMENT 1 106 000 €

Les massifs de Fontaine le Port attaqués par la Pyrale du buis.

Chaque année, de nombreux pieds étaient remplacés, mais cette année, l'attaque fut violente, le massif devant la mairie ainsi que les deux massifs devant l'Eglise ont été arrachés, une pépiniériste nous apport ses conseils pour un aménagement paysagé pour l'automne. Une jachère fleurie a été semée.

Notre engagement vers le zéro phyto,

Quelle alternative à l'usage des produits phytosanitaires ?

Objectif 0 PHYTO dans nos villes et villages

Depuis 2007, notre commune a signé la charte auprès de l'association AQUI'Brie pour tendre vers le ''Zéro phyto''. Nous poursuivons notre engagement depuis 2014, les produits employés et le nombre de passages respectent le cahier des charges.

Toutefois, depuis cette année, la loi restreint à 2 passages / an avec des produits toujours moins polluants pour le désherbage de nos trottoirs et autres espaces publics gravillonnés (cimetière …)

La commune a fait le choix de laisser enherber quelques trottoirs (rues, de Bellevue – Vieille Montagne…) ainsi que deux allées le long du mur du cimetière.
Il nous faudra pour cela investir dans l'achat d'une machine à lames rotatives et d'une tondeuse tractée qui complètera le matériel espace vert.
Ce petit matériel est subventionné par les partenaires AQUI'Brie, le Département voire l'Agence de l'Eau.

QUI SONT CES **OISEAUX NOIRS** SUR LA SEINE ?

Vous avez peut-être aperçu des oiseaux au plumage sombre et au bec crochu sur la Seine cet hiver : il s'agit de Cormorans. Menacé d'extinction il y a quarante ans, cet oiseau s'est largement développé grâce à la protection européenne (depuis 1979) et la multiplication des plans d'eau.

A tel point qu'il cause aujourd'hui des conflits avec les pisciculteurs et les pêcheurs amateurs (un Grand Cormoran peut avaler quotidiennement son poids en poissons). Un plan de gestion de l'espèce a été mis en œuvre en 2013 pour réguler sa population : le dernier recensement de 2016 fait état de 550 oiseaux en Seine-et- Marne, la plus grosse concentration en France se situant au lac-réservoir du Der, créé pour atténuer l'ampleur des crues de la Marne.
Par grand froid, quand les plans d'eau sont pris par les glaces, les cormorans se réfugient sur les cours d'eau courante pour pouvoir pêcher. Rien d'étonnant donc à les observer en hiver sur la Seine

Sécurité Routière
infos

En application de la mesure n°16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) âgés de moins de 12 ans.
L'entrée en vigueur de cette obligation est effective à compter du 22 mars 2017.

Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute
Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.
La responsabilité de l'adulte est engagée
Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).
L'accidentalité des enfants cyclistes
On estime à environ 5,5 millions les usagers vélo occasionnels ou réguliers âgés de moins de 12 ans. L'accidentalité routière des cyclistes âgés de moins de 12 ans concerne 181 enfants en 2015 parmi lesquels un enfant a été tué et 170 enfants ont été blessés, dont 71 hospitalisés. Sur une période de cinq ans (2011-2015), 1 178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo, parmi lesquels 26 enfants ont été tués, 442 enfants ont été hospitalisés, 665 enfants blessés légers et seulement 45 enfants ont été indemnes. 91 % de ces accidents (et 85 % des décès) se sont produits en agglomération. Source : ONISR, 2015.

Stationnements très gênants

Devant la **boulangerie**, afin d'anticiper les problèmes de stationnements gênants qui allaient découler suite au démarrage début janvier des travaux de construction cantine / garderie, la Mairie et Mr Paquignon, boulanger se sont accordés pour la mise en place d'un arrêt minute Rue du Général Roux. Un arrêté municipal a été pris en date du 6 janvier 2017.
Cependant, une pétition a été transmise en mairie fin mars par Mr Réjaumont pour demander que les stationnements soient respectés et un suivi assuré. Ces informations présentées en conseil municipal ont été transmises pour demande de suivi au Commissariat de Police de Melun.

Abords des écoles,
Depuis début janvier, la directrice des écoles et les enseignants communiquaient régulièrement en mairie l'indiscipline des conducteurs laissant leurs véhicules garés sur les trottoirs (face passage piétons – sous cour primaire – devant église.) De janvier à mars, Mme le Maire a régulièrement déposé des ''papillons de stationnements gênants'' sur les pare brises...
Les parents d'élèves ont fait état sur le compte rendu du conseil d'école du 27 février d'enfants qui avaient peur de se faire écraser.
La copie des mails des enseignants et du conseil d'école ont été transmis au Commissariat de Police.

Comité des Fêtes

Samedi 24 juin participez à la FÊTE DE L'ETE

La **7ème édition** de la fête de l'été, organisée par les associations se déroulera le samedi 24 juin.
Le thème retenu cette année sera le cirque ainsi que les cow-boys et les indiens.
C'est la fête du village, nous vous y attendons nombreux et vous proposerons des activités tout au long de la journée : distribution des dictionnaires, spectacle des NAP, kermesse de l'école (Fontaine aux Jeunes), exposition patchwork-peinture-couture (Comité des Fêtes), exposition des travaux des enfants (Ecole), jeu d'échecs (Echiquier de Fontaine le Port), Initiation au tir à l'arc (Les Archers de Fontaine le Port) …
C'est au **GYMNASE** que les enfants de l'école, inscrits aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) présenteront leur spectacle qui se prolongera par un défilé pour rejoindre le centre du village où aura lieu la kermesse.
Vous serez accueillis dès 12h30 pour un apéritif offert par la mairie.
La journée se prolongera par un barbecue Square Millet (ou au gymnase en cas de mauvais temps).
Le Comité des Fêtes offrira un apéritif vers 19h30, avec une animation musicale assurée par les PorcsKifontK1.
Apportez votre repas, des tables et bancs seront installées (vous pouvez aussi amenez les vôtres). Des barbecues seront à votre disposition pour vos grillades.

Les festivités continueront par une retraite aux flambeaux vers 22h30 dans les rues du village et se termineront par un spectacle surprise programmé par la municipalité.

Un programme détaillé vous sera distribué mi - juin et sera aussi consultable sur le BLOG internet du Comité des Fêtes
http://comite-des-fetes-de-fontaine-le-port.blogspot.fr/

Les personnes souhaitant apporter leur contribution à l'organisation de cette journée sont les bienvenues. Elles peuvent prendre contact avec une des associations participantes ou appeler Martine Fleury au 06 42 50 03 25

Comité des Fêtes

Nouveauté

Nouvelle activité au Comité des Fêtes:
ECRIRE POUR LE PLAISIR

La syllabe imposée
: Écrire un court récit où les noms, adjectifs et adverbes commenceront tous par la même syllabe. Choisissez votre syllabe dans les notes de la gamme."

Voici un des thèmes abordé au cours de la première séance du nouvel atelier d'écriture qui s'est réuni vendredi 28 Avril et qui était animé par Anne. C'est un atelier d'écriture ludique et créative, d'une durée d'environ deux heures et qui se réunit une fois par mois. Les outils sont simples: du papier, un stylo... et de la bonne humeur ! Renseignements au **06 42 50 03 25.**

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Fédération Française EPGV

Nous sommes une vingtaine de fidèles à participer au cours de renforcement musculaire mené par notre animatrice Patricia LE MERCREDI DE 9h15 à 10h15 au gymnase de Fontaine
Tout en musique, avec ballons, élastiques, disques, bracelets lestés, balles à picots … nous varions les exercices avec plaisir.
Projet d'ouverture d'un nouveau cours (de pilâtes peut-être) pour la rentrée de septembre, le vendredi soir (avant 20h30)
Possibilité d'acheter des carnets de 10 séances, 5 euros la séance.
Pas besoin de matériel spécial, tout est fourni par l'association .
Renseignements : t.saavedra@laposte.net

Comité de Jumelage

Les nouveautés du Comité de Jumelage de Fontaine le Port
Notre Comité de Jumelage a participé **au 6ème Festival of Europe**.
Ce nouveau rendez-vous a été placé sous le thème de la solidarité, celle qui s'exerce en bas de chez nous ou à des milliers de kilomètres, ce fondement essentiel de l'Europe qu'il est urgent de remettre au cœur des valeurs de notre société.

L'édition nous a plongé dans l'univers captivant et foisonnant de la BD européenne, du dessin d'humour et de presse. Comme chaque année, le Festival est le terrain de découverte des multiples facettes de l'Europe et l'occasion de précieux moments pour cultiver nos différences et nos ressemblances, pour partager nos cultures et traditions et échanger nos points de vue, pour faire la fête ensemble, ces moments de plaisir qui rendent la vie plus douce.

Pour tout renseignement ou adhésion : sonia.cedille@free.fr

Fontaine aux Jeunes

Les adhérents **de Fontaine Aux Jeunes** se sont retrouvés comme chaque année autour de moments forts et chaleureux durant les longs mois d'hiver. **Un atelier de création d'objets** de Noël a réjoui les enfants le jour du Marché de Noël, où ils ont même pu venir à la rencontre du Père Noël. Le mois de janvier s'est égayé d'une rencontre gourmande fort appréciée des petits mais aussi des plus grands : un après-midi **«galette des rois et jeux de société».** Puis, pour fêter l'arrivée des beaux jours, les enfants ont eu de la chance de participer à une longue **initiation à l'équitation à** l'UCPA de Bois-Le-Roi.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine grande date : **la kermesse de l'école** sera organisée le jour de la fête de l'été et du village, le samedi 24 juin, de midi à 17h square Emile Millet. Une restauration sur place vous attend ainsi que de nombreux stands et ateliers destinés aux enfants. Venez nombreux !

Artyfontaine

« Au rythme du soleil », l'association Artyfontaine propose un dimanche par mois au gymnase de Fontaine-Le-Port une initiation aux danses latines.
Les élèves- apprentis danseurs apprennent à se déhancher au rythme de la salsa, du merengue, du tango, mais aussi des sévillanes. Merci à nos deux superbes animatrices.

contactez nous sur artyfontaine@gmail.com
ou au **06 76 22 74 24** / **06 63 25 03 14**.

La Portifon'Trail

QUE CE FUT BEAU !

Cette année encore le trail de Fontaine-Le-Port a battu son record de participation. Ils furent 398 (dont 75 enfants) à prendre le départ de l'épreuve. Si les adultes se mesuraient sur des distances de 10 de 22 km en forêt de Barbeau, les enfants étaient répartis sur 4 courses tracées place Emile Millet.

DES COURSES ENFANTS ENTHOUSIASMANTES…

Les clubs du département étaient bien représentés (Samoreau, Vaux le Pénil et le Châtelet en Brie notamment) mais de nombreux enfants non-licenciés étaient simplement venus participer et profiter de l'occasion pour faire comme les grands.

Car à La Portifon'Trail, les apprentis-traileurs sont considérés au même titre que les adultes. Ils ont un speaker, une arche matérialisant le départ, un ravitaillement à l'arrivée, des récompenses pour tous et une cérémonie protocolaire devant le photographe « officiel » de l'épreuve (Ludo.) et des parents médusés par tant de combativité.

DES COURSES ADULTES EPROUVANTES…

Sur le « grand » parcours, les traileurs devaient surmonter 510 m de dénivelé positif et tous les pièges d'un VRAI trail (dévers, pierrier, traversées de ruisseau, racines, boue, etc.). Le 10 km reprenait les mêmes sentiers, mais sur des portions plus rapides à courir.

Si certains traileurs ont franchi la ligne d'arrivée sans laisser paraître le moindre signe d'effort, d'autres arrivèrent fatigués, le souffle coupé par un dernier sprint ou au bord des crampes.

Heureusement, un copieux ravitaillement et Olivier (masseur « officiel » de La Portifon'Trail) étaient proposés pour remettre en ordre les organismes éreintés par l'effort et la chaleur.

MAIS DES PERFORMANCES EPOUSTOUFLANTES !

Si La Portifon'Trail est synonyme de plaisir et de partage, elle reste aussi une compétition officielle et une fois encore, l'organisation eut le plaisir de récompenser des athlètes (hommes et femmes) impressionnants par leurs performances et leur simplicité.

<u>Les vainqueurs hommes et femmes 2017 sont :</u>
22km : Mélanie CORLIN, 1h 50mn 00s / Bastien BRAVAIS, 1h 30mn 45s,
10 km : Sonia RABLAT, 50mn 49s / Cérille FAUCHEUX, 39mn 33s.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des classements sur http://laportifontrail.e-monsite.com.

L'organisation tient néanmoins à mettre en avant Irène GAUTHIER. Portifontaine, elle termine 3ème sur le 10 km. Cette brillante performance méritait bien toutes nos félicitations.

LA PORTIFON'TRAIL, UNE FORMIDABLE AVENTURE HUMAINE

Mais si La Portifon'Trail est une épreuve officielle de course à pied, elle n'en reste pas moins une formidable aventure permettant de multiplier les rencontres, que ce soit avec des entrepreneurs locaux ou des bénévoles désirant s'investir dans ce projet sportif.

Cette course anime et valorise le village dans tout le département, voire même au-delà.

Sans ses bénévoles survitaminés, sans l'aide de ses fidèles partenaires et de la municipalité, La Portifon'Trail n'existerait pas.

L'association FONTAINE AUX JEUNES, organisatrice de ce trail, tient donc tout particulièrement à les remercier pour leur investissement et leur soutient sans faille.

L'ambition d'un projet Citoyen

Donnons à nos enfants
un self qui les rendra
Autonomes et éco-responsables

Nous avons
besoin de Vous

Equipons notre cantine d'un
mobilier adapté et coloré

Offrons à nos p'tits loups
Des jeux pour la garderie

Comment ?

Par l'intermédiaire d'un site internet vous pourrez participer à ce don.
Il sera déductible des impôts à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60% pour les entreprises.
Nous vous espérons nombreux à répondre à ce projet dès fin septembre 2017.

Ce projet vous sera détaillé en réunion publique
Vendredi 29 septembre à 18h30 à la Mairie (Salle des mariages)

Projet du "Ptits loups et Barbotins"

Lancement du **don** Participatif	Objectif de la collecte	**Devenons tous donateurs: Portifontains, amis , relations, réseaux sociaux, entreprises et les citoyens de la France entière**
29 sept 2017 Clôture **29 nov 2017**	**25 000 €**	

Réunion publique
Vendredi 29 sept
À 18h30 à la Mairie

Agenda

SPECTACLE DES NAP

Lieu : Gymnase
Horaire : 10h-12h
Contact: Mairie

LE 24 JUIN 2017

KERMESSE DES ENFANTS
thème « du CIRQUE & FAR WEST»

Lieu : Parc E.Millet
Horaire : 11h-18h
Contact: Fontaine aux jeunes

LE 24 JUIN 2017

GRANDE FÊTE AU VILLAGE

Lieu : Parc E.Millet
Horaire : 18h-23h
Contact : Comité des Fêtes

Le 24 JUIN 2017

SPECTACLES FEUX DE JOUR ET SONS & LUMIERES

Lieu : Parc de la mairie
Horaire : 20h & 23h
Contact : Mairie

Le 24 JUIN 2017

COMMEMORATION RAMSAY

Lieu : Stèle John Ramsay
Horaire : dans la matinée
Contact : Mairie

Le 27 AOUT 2017

ACCUEIL DES NOUVEAUX PORTIFONTAINS
REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

Lieu : Mairie
Horaire : 10h-11h
Contact : Mairie

Le 9 SEPTEMBRE 2017

FORUM DES ASSOCIATIONS

Lieu : Parc E.Millet
Horaire : 11h-13h
Contact : Mairie

Le 9 SEPTEMBRE 2017

CARTES POSTALES FLP HIER & AUJOURD'HUI

Lieu : Salle des mariages
Horaire : 19h30
Contact : Mairie

Du 15 SEPTEMBRE 2017

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Lieu : Sentiers, Eglise, Souterrains
Horaire : 10h-12h
Contact : Mairie

Le 17 SEPTEMBRE 2017

Lieu : Salle des mariages
Horaire : 19h30
Contact : Mairie

Calendrier des conférences 2017
sur le site internet de la commune
www.ville-fontaineleport.fr

Pour la préservation de l'environnement, , imprimeur : 1Prime nous utilisons du papier recyclage..Tirage 500 exemplaires